



svp urgent pouvez vous me donner des conseils?

Par jksn, le 20/01/2009 à 11:14

Bonjour, je vous explique d'abord le contexte (pour que vous compreniez la situation ainsi que son urgence).

Je suis mère au foyer, j'ai 23 ans, j'ai un fils d'1an, je recherche 1 emploi depuis 9 mois en vain (à ce jour j'ai reçu plus de 400 réponses négatives), je vis avec le papa (28 ans) qui est également mon concubin. A nous 3, les ressources de notre foyer s'élèvent à 1600 € (sachant que mon concubin avait déjà des dettes: 10000€ d'arriérés de loyers, 2000€ aux Impôts), nous nous en sortions pas financièrement (surtout avec les charges régulières de courses alimentaires, de frais du bébé, et diverses dépenses comme certaines amendes de transports).

Donc l'arrivée de notre bébé a fragilisé notre couple et nos problèmes financiers n'arrangeaient pas les choses, à tel point que nous disputons de plus en plus souvent jusqu'à nous battre. Tout cela m'avait affecté, démoralisé, désespérée, déprimé, isolé. je ne voyais aucune solution. Suite à cela, j'ai demandé de l'aide aux services sociaux de ma commune. je leur ai tout raconté, et comme mon concubin me faisait du chantage sur notre consommation de cannabis, j'ai cru bon de leur dire aussi. Sur le coup mon assistant social m'avait rassuré, en m'affirmant que je ne risquais rien.

Donc la PMI et les services sociaux ne m'ont pas laissé telle quelle (je le reconnais). En effet, ils m'ont trouvé un hôtel d'urgence pour m'héberger moi et mon fils, ils m'ont dépanné aussi des bons alimentaires. Au bout de 3 jours, le papa s'étant excusé, j'ai regagné le domicile familial.

Malheureusement 1 mois plus tard, mon fils n'avait plus de lait, j'étais obligée d'aller jusqu'à voler dans les magasins pour lui.

A cette même période, une connaissance (un vendeur de cannabis) qui connaissait ma situation profite de ma naïveté et de ma confiance m'a escroqué en me faisant contracté des crédits : en effet, il m'avait raconté que la personne de la Banque de France ainsi qu'un des employés des services contentieux allaient effacer mes dettes et qu'au passage je gagnerai des sous sur la revente des articles (ordinateurs portables, caméscopes...). N'ayant pas de revenus, celui-ci m'a fait des fausses fiches de paies, des fausses quittances de loyers (je n'ai même pas établi ces faux documents) par contre il s'agissait de mon vrai RIB et de ma vraie carte d'identité (pour souligner ma bêtise). Suite à ça on m'a sanctionné de 3 mois de sursis avec interdiction de travailler dans le secteur public (alors que ça entrait en compte dans mes critères de recherches d'emploi ayant déjà travaillé dedans).

Toujours est-il que maintenant les services sociaux veulent prendre des mesures et décisions concernant moi, le papa et notre fils. Une commission avec divers organismes de protection de l'enfance (notamment associations, PMI, la Circonscription de la Vie Sociale, DDASS...) aura lieu le 27 janvier 2008 et je suis très inquiète au sujet de la perte de la garde mon garçon. Pouvez-vous me donner votre avis sur ce qu'ils vont décider et quels conseils pouvez-

vous me donner ?

Dans cette attente urgente de réponse, veuillez agréer l'expression de ma considération distinguée.

Par **ardendu56**, le **22/01/2009** à **14:59**

vosre cas est très compliqué, très lourd. Je vous conseil de prendre d'urgence un avocat. Demandez l'assistance judiciaire, elle est gratuite.
bon courage à vous.

Par **jeetendra**, le **22/01/2009** à **15:13**

bonjour, appelez rapidement le [fluo]119[/fluo], ils vous aideront, je vous souhaite beaucoup de courage, cordialement